

République du Bénin



**Ligue pour la défense
du Consommateur au
Bénin (LDCB)**

République du Bénin

**Open Society Initiative
for West Africa
(OSiWA)**

Projet : Les services de télécommunications
et les droits des consommateurs en Afrique

Conférence régionale de renforcement des capacités des associations
de consommateurs sur le thème : Services de télécommunications
et Droits des consommateurs en Afrique

DECLARATION DE COTONOU

Initiative : Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB)

Partenaires Techniques et Financiers : Open Society Initiative for West Africa (OSiWA)
Le Gouvernement de la République du Bénin

Pays participants : Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Cap-Vert, Gabon, Guinée-Bissau, Guinée
Conakry, Libéria, Mali, Maroc, Niger, Nigeria, Sénégal, Togo

Octobre 2008

Déclaration de Cotonou

Nous, Associations de Consommateurs du Togo, du Ghana, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Mali, du Cap Vert, de la Guinée Bissau, du Libéria, de la Guinée Conakry, du Niger, du Burkina Faso, du Nigéria, du Gabon, du Maroc et du Bénin, réunies les 22, 23, et 24 Octobre 2008 à Sun Beach Hotel de Cotonou, au Bénin, sous la houlette de la Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB) avons largement débattu autour du thème central « **Les services de télécommunications et les droits des consommateurs en Afrique** ».

Grâce au soutien financier de Open Society Initiative for West Africa (OSIWA) et du gouvernement du Bénin, cette première conférence régionale des associations de consommateurs a été l'occasion d'un véritable renforcement des capacités des leaders des associations de consommateurs africaines sur cette importante thématique des droits des consommateurs dans le secteur combien stratégique que celui des télécommunications.

Nous affirmons notre détermination à impulser une nouvelle dynamique au secteur des Télécommunications en Afrique à travers la prise en compte réelle des droits des consommateurs.

A la suite des échanges d'idées lors de la présentation de différentes communications, l'organisation de panels de discussions et d'ateliers, nous avons mis en place le Réseau Afrique des associations de consommateurs des technologies de l'information et de la communication sous le sigle RAAC-TIC, dénomination pouvant changer selon la volonté des membres.

A cet effet, nous avons retenu de commun accord que :

- Le Réseau ainsi créé sera administré par un secrétariat exécutif permanent ;
- La Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB), initiatrice de la conférence assurera ce secrétariat ;
- Le Réseau Afrique des associations de consommateurs des TIC ainsi mis en place soit régi par une charte qui définira les règles, fixera les objectifs et déterminera les modalités de gestion du réseau ;
- Un comité ad hoc composé du Bénin, du Maroc, du Gabon, de la Guinée Bissau et du Nigeria soit mis sur pied pour recueillir les contributions en vue de la finalisation de la dite charte, ceci sous la

supervision de la Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin ;

- La charte définisse les droits et devoirs des membres du réseau et les règles d'adhésion au réseau de futurs membres ;
- Le siège du réseau soit établi à Cotonou, en République du Bénin ;
- La durée de vie du réseau soit illimitée.

Par ailleurs, nous formulons les recommandations suivantes à l'endroit du Comité ad'hoc et du secrétariat permanent :

- L'élaboration du plan d'action du réseau ;
- La finalisation et la publication des travaux des présentes assises par le Comité ad'hoc ;
- La création d'un site Internet pour donner la visibilité aux actions du Réseau.

Enfin, nous avons institué au niveau de chaque pays un point focal représenté par une association de consommateurs en vue d'une meilleure coordination de la future politique d'action du réseau.

La présente Déclaration reste et demeurera notre volonté commune à donner au secteur des télécommunications de nouvelles perspectives de solutions pour faire face aux multiples défis qui empêchent la mise en œuvre effective et adéquate des droits des consommateurs dans les télécommunications en Afrique.

Fait à Cotonou le 24 Octobre 2008.

Les Associations de Consommateurs

Ont signé :

Bénin

Romain Abilé HOUÉHO
Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB)

Bénin

Bernard DOSSOU DOSSA
Que Choisir Bénin (QCB)

Bénin

Martin ASSOGBA
Association de Lutte Contre le Racisme, l'Ethnocentrisme et le Régionalisme (ALCRER)

Bénin

Edouard WALLACE
Association des Usagers du Réseau GSM (AUR GSM)

Burkina Faso

Pierre NACOLMA
Ligue des Consommateurs du Burkina Faso (LCB)

Cap-vert

Sabino BAPTISTA
Associação da Defesa do Consumidor (ADECO)

Côte d'Ivoire

Augustin D. SERIKPA
Protection des Consommateurs pour mieux vivre (PCVI)

Côte d'Ivoire

Bakayoko ABBAS
ACOTELCI

Guinée Bissau

Isuf SIDIBÈ SÒ
Association du Consommateur de Biens et Services (ACOBES)

Guinée Conakry

Bel Kassem CAMARA
Réseau Guinéen pour la Protection des
Consommateurs (R.G.P.C)

Mali

Badou SAMOUNOU
Regroupement pour la Défense des Consommateurs du Mali (REDECOMA)

Niger

Nouri MAHAMAN
Association de Défense des Droits des
Consommateurs (ADDC-WADATA)

Nigéria

Chief Déolu OGUNBANJO
NATCOMS

Sénégal

Momar NDAO
ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS DU SENEGAL
(ASCOSEN)

Togo

Théodore BITHO
Association Togolaise des Consommateurs (ATC)

P.O.